

**Objectifs de la formation :** Apporter les compétences nécessaires à la conduite de la PEMP concernée en situation de travail. Acquérir les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité du chariot concerné. Connaître les risques liés à l'utilisation de la PEMP concernée. Maîtriser les moyens et les méthodes permettant de prévenir les risques.

**Public visé :** Toute personne expérimentée, amenée à conduire des plateformes élévatrices mobiles de personnes et/ou devant renouveler son CACES®

**Pré-requis :** Pour se présenter au test CACES® le candidat doit présenter une attestation, établie par un organisme spécialisé ou par son employeur, mentionnant qu'il a bénéficié d'une formation lui permettant à minima de disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique définis ci-après. Le candidat devra par ailleurs maîtriser la compréhension de la langue française.

**Durée :** 14 heures soit 2 jours

**Effectif :** 4 personnes maximum par testeur

**Lieu :** en INTER au 440 Avenue Amédée Bollée KM Delta 30900 NIMES ou en INTRA, dans vos locaux, si l'aménagement de votre site le permet.

**Modalité d'accès :** Inscription après validation d'un devis et d'une convention ou d'un contrat de formation

**Délais d'accès :** Durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la formation 48 heures minimum

**Tarif:** Formation INTER 502€ HT / Formation INTRA nous consulter

**Dates des formations :** Nous contacter (04.30.96.50.30) ou consulter notre site internet [www.dfg30.fr](http://www.dfg30.fr)

**Responsable pédagogique:** Laetitia DOZ

**Référent technique CACES®:** Agnès FLAMME

**Contact :** 04.30.96.50.30 [contact@dfg30.fr](mailto:contact@dfg30.fr)

**Moyens pédagogiques:** Salle de formation de 2m<sup>2</sup> minimum par personne pour la formation et la réalisation du test théorique (sauf exigence réglementaire différente), supports audiovisuels appropriés aux sujets traités, livret de formation remis à chaque stagiaire.

**Moyens humains:** Formateurs qualifiés possédant au moins deux ans d'expérience dans l'animation de formation pour adultes, titulaires d'un titre ou diplôme de formation professionnelle en relation avec la conduite de l'engin concerné, 1 à 2 testeurs inscrits sur la cartographie des testeurs de Formatechnik n° ICSCAC0179 et titulaire du CACES® en cours de validité pour la ou les catégories concernées

**Matériel et équipements :** PEMP correspondant à la recommandation R486 ; 1 aire d'évolution de 200m<sup>2</sup> minimum ; sol adapté (planéité, pente, nature...) à la stabilisation et à la circulation des 2 PEMP utilisées ; paroi verticale (Longueur ≥ 4m x Hauteur ≥ 5m) ; paroi horizontale (Longueur ≥ 4m x Largeur ≥ 3m) à Hauteur ≥ 5m ; Aire limitée au sol (2 faces latérales : Largeur ≤ Largeur PEMP + 1 m Longueur ≤ Longueur PEMP + 1 m Hauteur ≥ 1,10 m) ; espace limité (2 paroi horizontales parallèles : ( Longueur ≥ 3 m ) x ( Largeur ≥ 3 m ) Distance ≤ 3,50 m Base située à une hauteur ≥ 3 m.

**Modalités d'évaluation :** QCM pour l'évaluation théorique, mise en situation pour l'évaluation pratique.

**Accessibilité aux personnes handicapées :** Notre salle de formation est accessible aux personnes handicapées. Les moyens de la prestation pourront être adaptés en fonction du handicap : nous contacter.

**Actualisation:** Tout conducteur de PEMP doit, au moins tous les 5 ans, réactualiser ses connaissances et savoir-faire et repasser les épreuves théoriques et pratiques d'évaluation pour obtenir le nouveau CACES® de la catégorie qu'il utilise.

**Documents :** Une attestation de formation sera délivrée au participant ayant suivi l'intégralité de la formation théorique et pratique. En cas de réussite aux épreuves théoriques et pratique, délivrance du CACES® R486 Groupe B.

## PROGRAMME DE FORMATION

### Accueil 30'

Présentation du formateur et de l'organisme de formation

Tour de table

### Connaissances théoriques 6h30

Connaissances générales

Technologie des PEMP

Les principaux types de PEMP, les catégories de CACES®

Notions élémentaires de physique

Stabilité des PEMP

Risques liés à l'utilisation des PEMP

Exploitation des PEMP  
Vérification d'usage des PEMP  
Les différents types de réseaux  
Les différents risques liés à l'intervention à proximité des réseaux  
Bilan de la journée, libre échange

## **EVALUATION DES CONNAISSANCES ET SAVOIR FAIRE 7h00**

*Pour que le CACES® lui soit délivré, le candidat doit réussir les épreuves théoriques et pratiques.*

*La réussite aux épreuves théoriques nécessite l'obtention d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués.*

*La réussite aux épreuves pratiques nécessite l'obtention d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués et d'une note supérieure à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème.*

*Annexe 1 Certification professionnelle C.A.C.E.S® téléchargeable sur notre site internet [www.dfg30.fr](http://www.dfg30.fr)*

## **Présentation du testeur et du déroulement de la journée**

### **Evaluation théorique**

#### **Thèmes évalués**

- Connaissances générales
- Technologie et stabilité des PEMP
- Exploitation des PEMP
- Entretien

### **Evaluation pratique**

#### **Thèmes évalués**

- Prise de poste et mise en service
- Adéquation
- Mise en place Conduite Manœuvre 1B
- Conduite, Manœuvres 3B
- Fin de poste
- Maintenance

Correction du test théorique

Annonce des résultats

Clôture de la journée